

Concours Blanc N°2 –Analyse de la citation

Rappel du sujet :

Baudelaire écrit dans les *Notes nouvelles sur E. A Poe* :

« L'unité d'impression, la totalité d'effet est un avantage immense qui peut donner à ce genre de composition une supériorité tout à fait particulière, à ce point qu'une nouvelle trop courte (c'est sans doute un défaut) vaut encore mieux qu'une nouvelle trop longue. L'artiste, s'il est habile, n'accommodera pas ses pensées aux incidents ; mais, ayant conçu délibérément, à loisir, un effet à produire, inventera les incidents. Si la première phrase n'est pas écrite en vue de préparer cette impression finale, l'œuvre est manquée dès le début. Dans la composition tout entière, il ne doit pas se glisser un seul mot qui ne soit une intention, qui ne tende, directement ou indirectement, à parfaire le dessein prémédité. »

Analyse du sujet :

Comme certains d'entre vous l'ont bien noté, cette citation est presque la traduction mot pour mot de propos d'Edgar Poe lui-même dans *The Philosophy of composition* (1846).

Ce qui, pour Baudelaire, dans la mouvance de Poe, définit la nouvelle ou le récit bref, c'est la **composition**.

On identifie, en effet, une première thèse : une nouvelle courte (et même trop courte) vaut mieux qu'une nouvelle longue, et ce en raison de la COMPOSITION qui permet :

- une unité d'impression
- une globalité d'effet

En résumé, c'est la **composition** de la nouvelle qui lui confère sa valeur, sa supériorité.

On attend donc que vous vous interrogiez sur cette notion de **composition** :

- comment cette **composition** se présente t-elle ?
- Comment aboutit-elle à cet effet et, par conséquent, à cette supériorité ?

Pour parvenir à cette valeur ou supériorité, il y a un certain nombre de critères à respecter ou d'écueils à éviter pour l'écrivain :

- ne pas accommoder ses pensées aux incidents ou se laisser porter par eux mais les inventer, agir sur eux
- ne pas concevoir le début (la 1ère phrase) sans penser à la fin, sans envisager l'effet final ou plutôt global

En conclusion : une œuvre est manquée si elle n'est pas DIRIGÉE.

Pour résumer, Baudelaire définit ici les moyens au service de la réussite de l'oeuvre, c'est à dire au service d'une INTENTION auctoriale (préméditation d'un dessein, élaboration d'une intention, conception délibérée d'un effet à produire) :

- écrire une première phrase en fonction de cet effet
- diriger la composition tout entière en choisissant chaque mot à l'aide de cette intention

Vers la reformulation :

Le cadre du sujet, c'est donc la nouvelle, même très courte (micro-nouvelle ou « flash fiction », Félix Fénéon, *Nouvelles en trois lignes...* Site qui leur est consacré ici : <http://www.litteraturesbreves.fr/>) et donc le récit bref.

La thèse est donc : pour Baudelaire, le récit bref est caractérisé par un avantage (une supériorité)

Cette supériorité provient :

- de la maîtrise de chaque élément
- d'une intentionnalité directive

Résumé : ce qui donne à la nouvelle (ou au récit bref) sa supériorité, c'est sa composition maîtrisée qui obéit à une intention dirigée vers un effet, pour le dire autrement : qui relève d'une organisation téléologique (de *telos*, fin, but).

Problématique :

Peut-on considérer que la valeur singulière de la nouvelle ou du récit bref provient de sa structure téléologique qui plie et condense le récit au point qu'il apparaît comme complet, en le soumettant à la volonté de l'écrivain ?

Exemples d'analyse de la citation dans vos copies :

Exemple 1 : Baudelaire défend l'idée de globalité du récit bref, tant sur la plan de l'effet produit (« unité d'impression », « totalité d'effet ») que sur le plan des détails, de la composition qui concourent à cette homogénéité. Cette dernière a la priorité sur la longueur tant elle donne une « supériorité » au récit bref. Ce sentiment de totalité est envisagé sur le plan formel, l'artiste prémédite les actions selon l'effet qu'il veut produire. Le récit bref est donc un genre de la préméditation, la première phrase prépare « l'impression finale ». Tout élément de l'écriture est orienté directement ou

indirectement pour accomplir ce « dessein prémédité ». En fin de compte, Baudelaire pense que la force du récit bref réside en ce qu'il est un genre de la globalité, « hyper-construit », ce qui crée son unité d'effet.

Exemple 2 : Baudelaire commence par évoquer « l'unité d'impression » qu'il pose comme avantage et critère de valeur de la nouvelle, que nous étendrons au récit bref, capable de tisser un réseau d'échos au sein duquel les éléments sont pensés dans un rapport d'interdépendance forte. Ce tableau que l'on pourrait qualifier de synoptique, repose cependant sur une forme de hiérarchie : la première phrase conditionne l'écriture. Dès lors, on comprend mieux les fondements de la « composition » du récit bref : ce réseau dense, cette « unité d'impression » fait que chaque « incident » (chaque rebondissement, chaque jalon de l'histoire), chaque « mot » dès la « première phrase » et bâti par rapport à cette finalité, ce « dessein prémédité ». On peut penser qu'il s'agit d'une chute, de la mise en place d'une ambiguïté finale, ou de tout autre artifice prévu par l'auteur, qui dérange le lecteur et le conduit à saisir, a posteriori, une mécanique proche d'un système d'horlogerie : « la totalité d'effet ». Dès lors, le style du récit bref semble être l'élément constitutif de sa valeur et de son efficacité. L'auteur a donc une place et un rôle non négligeable, puisqu'il contrôle, dans cette optique, le décodage d'un tableau qu'il a lui-même établi.